



LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

Connaître les sources du droit du travail, acquérir des réflexes préventifs

1 journée

Les sources du droit du travail

- La constitution, les sources internationales et européennes
- Les lois, les règlements, les ordonnances, les arrêtés et les circulaires, la codification
- Les accords nationaux interprofessionnels, les conventions collectives de branche et les accords d'entreprise
- Les usages, la jurisprudence
- Le contrat de travail (contenu, les différents contrats, les obligations respectives des parties, le pouvoir disciplinaire de l'employeur, la modification du contrat de travail)
- Le Code du Travail

L'acquisition des réflexes préventifs

- Conservation des preuves écrites
- Le recours à l'assistance
- Recherche de l'information par internet, les ouvrages spécialisés

Les instances de contrôle et de règlements des conflits en droit du travail

- Les instances administratives ou amiables de contrôle des conflits : l'inspection du travail, le médecin du travail, la médiation
- Les instances de contrôles juridictionnelles : les prud'hommes, le tribunal d'instance, le tribunal de grande instance, le tribunal de commerce, le juge des référés, les juridictions pénales et administratives

Les représentants du personnel

- La représentation élue
- La représentation syndicale (la section syndicale, les délégués syndicaux)
- Le statut des représentants du personnel (les heures de délégation, la liberté de circulation, le délit d'entrave, protection en matière de licenciement)